Séminaire IWEPS / CCFEE

Interventions de :
Luc Albarello : Accès difficile aux bases de données ?
Christine Hesse : Le cas de l'étude FSE Objectif 3

I. Accès difficile aux bases de données ?

1. La question **(accès et qualité)** présente dans la plupart des champs d'étude (pas seulement dans la formation, l'insertion) ;
exemples de situations difficiles :

Domaine de l'agriculture (DG) ; fichiers d'agriculteurs (accessibilité Base TALISOL, AGRILIEN, résistance, information partielle) ;
Domaine du Logement (échantillonnage du logement wallon : accès au Cadastre, lourdeur de procédure, lenteur ;

2. Quelque soit le niveau de pouvoir. Exemples au niveau de la :
Communauté française :

Ecole : tirage aléatoire de groupe classes ; non centralisé, contact nécessaire avec chaque établissement ;
Aide à la jeunesse : SIGMAJET difficilement utilisable à des fins de recherche ;
Cadastre du non marchand : pas d'uniformisation de la récolte des données

Région wallonne :

Enquête sur les Créateurs d'entreprises (pas de BD)

3. Parfois, **fichiers en (très) bon état** :

Local (Société régionale du Logement)
Bruxelles Formation (étude Ulysse, BD mise à jour)
Etude dans les Hautes Ecoles (ETNIC) ; 7000 enseignants

4. SECTEUR **PRIVE** :
Bases de données du *personnel* généralement bien tenues :

ING, Cliniques Saint Luc (baromètre de satisfaction du personnel), EDUCAM (coordonnées dans le secteur du garage, de la carrosserie)

Idem BD concernant la *clientèle* :

Test Achats, Secteur de la pierre, patientèle d'une Maison Médicale

5. Logique de **collaboration** « bureaux d'études / administration »

En règle générale, bonne volonté dans les administrations : Exemple : étude sur les entreprises d'insertion (EI), réception d'une BD (entreprises et travailleurs, collaboration avec les fonctionnaires pour rendre cette base de données exploitable pour des analyses statistiques.

6. **L'objet de recherche** (du Cahier de charge) **: c'est la construction même de la BD**

Niveau fédéral : BD des Espaces publics numériques (EPN) ;
Niveau communautaire : cadastre du non marchand ;
Niveau régional : BD créateurs d'entreprises ;

Situation claire : intérêt à bien distinguer la construction de la base et ensuite l'enquête.
Problème lorsqu'il y a confusion dans un même Cahier de charge.

7. Au delà des BD, **la qualification des individus**
A côté de la question des BD, la problématique de la « qualification » (sens Bourdieusien du terme, comment qualifier, identifier, typologiser) les individus. Nous sommes confrontés en permanence à cette problématique des nomenclatures utilisées..

Trois axes de réflexion :

i. les nomenclatures d'**emploi** (en particulier sur le groupes des « employés » ;
ii. la **mobilité** qui devrait être une dimension beaucoup plus prise en considération qu'elle ne l'est aujourd'hui ;
iii. idem pour la sociabilité, la **connexité**, le réseau

Sur ces trois aspects, il y a un décalage énorme entre la théorie scientifique et la pratique réelle de la recherche. Développé cette hypothèse dans mon ouvrage *« Stratifier le social »*.

Je laisse la parole à ma collaboratrice qui est confrontée en permanence à la question de la qualité et de l'accessibilité des BD. Christine a participé à la plupart des recherches que j'ai évoqué ; c'est elle qui a géré depuis plusieurs années les enquêtes « Ulysse » de Bruxelles formation, elle participe actuellement à l'évaluation du Plan Marshall, en collaboration avec l'Ulg sur le volet Insertion et Formation ; c'est également Christine qui pilote l'évaluation du « FSE DOCUP 1 et 3 », en collaboration avec le GIRSEF. Elle va vous en parler plus en détail.

Avant de lui laisser la parole, j'insiste vraiment, en tant que professeur à l'UCL et en tant que directeur de Sonecom, sur l'aspect déontologique, voire confidentiel, de nos échanges. Nous sommes dans une perspective de construction scientifique et non, du tout, dans une logique de récrimination critique.

IWEPS
INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Construction progressive d'un système d'indicateurs sur la formation professionnelle en Région wallonne.

Un outil d'aide à la décision?

Christine MAINGUET, IWEPS

CCFEE, 4 décembre 2008

Plan de l'exposé

- L'objet: La formation professionnelle en Région wallonne
- L'existant: Statistiques et indicateurs.
  - Wallonie
  - Contexte européen
- Bilan sous forme de questions non résolues
- L'enjeu: développer des outils d'aide à la décision (politique)
- Quelques chantiers pour construire un système d'indicateurs pertinent (premières pistes)

Transfert des compétences: Bref historique

1980: transfert des compétences en matière de formation professionnelle et de promotion sociale de l'Etat aux 3 Communautés

1988: décret wallon créant un office wallon de placement et décret de la Communauté française confiant la formation professionnelle à cet organisme qui devient l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle (FOREM)

1993: transfert des compétences de formation professionnelle à la Région wallonne et à la COCOF. Le FOREM devient l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Les formations professionnelles en Région wallonne: un enchevêtrement de dispositifs et d'opérateurs publics et privés

- deux opérateurs publics: FOREM formation (formation continue qualifiante), IFAPME (formation en alternance, initiale et continue)
- un soutien financier à l'enseignement en alternance depuis 1999
- un réseau de centres de compétences (FOREM et partenaires)
- une offre de formations pour demandeurs d'emploi intégrée dans le DIISP (dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle), géré par FOREM Conseil, nombreux opérateurs dont la promotion sociale, les MIRE, ….des appels à projet
- Une intervention financière dans les formations pour travailleurs occupés: chèques formation, crédits adaptation
- Le Plan Formation Insertion (PFI)
- des compétences résiduelles au Service public wallon: EFT/OISP, agriculture, aides familiales, .., AWIPH, …

Une réalité complexe: définition de l’objet?

- Micro, méso, macro
- Formel, non formel, informel
- Frontières floues : accompagnement, activation, mise à l’emploi, …
- Comparaisons internationales, interrégionales
- Indicateurs territoriaux (commune, sous-région)

Une réalité complexe: interventions des autres niveaux de pouvoirs

- Enseignement de plein exercice, en alternance, de promotion sociale, supérieur (+ à distance, artistique, éducation permanente, alphabétisation, …)
- Niveau fédéral: accords interprofessionnels, congé éducation payé, contrat de solidarité entre générations (2005) groupes à risque, plan de relance,…
- Initiatives sectorielles

La formation professionnelle dans les politiques wallonnes récentes

- Contrat d'avenir 2000 : élever le niveau d'éducation, augmenter le taux de participation des actifs
- Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon (Marshall), 2005 : croissance économique, compétitivité: répondre aux besoins des entreprises, susciter des compétences pour l'emploi:
  métiers en pénurie
  langues
  qualité de la formation et de l'enseignement qualifiant (pôles de compétitivité)
  - Plan stratégique 2, avec la Communauté française: l'enseignement: alternance, accès à des équipements, orientation, validation,

Publication de statistiques et indicateurs

- IWEPS : annuaires, cadrage contrat d'avenir, discours sur l'état de la Wallonie, ….
- Partenariat CESRW / gouvernement wallon dans le cadre du contrat d'avenir: un état des lieux. Publication par le CESRW, en collaboration avec IWEPS (Observatoire wallon de l'emploi):
    - enquête Forces de Travail
    - bilans sociaux, CVTS
    - données opérateurs
- Partenariat IWEPS / DIIS: 2001: premier rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (qualité du travail) 2007 droit à l'éducation et à la formation)
- FOREM AMEF

Cadre de référence européen: Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité

- **Critère de référence : *atteindre un taux de 12,5 % de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (LLL) d'ici 2010***

% de la population adulte âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et la formation (période de référence : le mois précédent)		
	2000	**2007**
UE-27	7,1	9,7
Belgique	6,2	7,2
Région wallonne	4,6	5,0
Région Bruxelles-Capitale	6,7	10,4

Contrat d'avenir wallon (2005) : « *une formation continue offerte annuellement à 12,5 % de la population active, hommes et femmes pour 2010* »

Source : *Enquête sur les Forces de Travail (EFT) – Moyenne annuelle*

Progrès d'ampleur variable selon les entités
Point de départ bas en Wallonie et peu de changement, situation plus favorable à Bruxelles
Peu de différence selon le sexe (elles apparaissent quand on envisage les durées ou les coûts de formation)
Par contre effet marqué du niveau du diplôme le plus élevé obtenu, beaucoup plus de participation si diplôme élevé

Cadre de référence européen

- Suivi de Lisbonne, Education Formation 2010, Stratégie Européenne pour l'Emploi, Plan Inclusion sociale, …: estimations régionales
  - Enquêtes Forces de travail: niveau de diplôme des jeunes, jeunes qui quittent prématurément, participation des adultes à la formation tout au long de la vie, …
  - Enquête CVTS, AES,
  - Base de données sur les Politiques du marché du Travail (PMT): activation, …
  - Project PIAAC OCDE (Belgique francophone ne participe plus)
- Fonds social européen : Base de données FSE: Collecte uniformisée de données sur les stagiaires en formation, cadre de référence mis au point pendant la législature précédente
- Processus de Copenhague : coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnelle, utilisation des enquêtes existantes, mise en évidence des besoins non couverts (qualité, qualifications obtenues, besoins, …)

Bilan sous forme de quelques questions non résolues

- Combien de personnes suivent-elles une formation professionnelle en Wallonie sur une année? Difficulté de combiner des sources multiples (transversales, par dispositif)
- Quelles sont les caractéristiques de ces personnes? Les objectifs en termes de publics cibles sont-ils atteints?
- Quels parcours de formation? (préqualifiant vers qualifiant?, abandons; …), délais d'attente, …
- Qui investit dans la formation professionnelle et à quelle hauteur? (pouvoirs publics, entreprises, particuliers), dans quels domaines
- Quels résultats? Compétences acquises? Réponses aux besoins? Insertion professionnelle?
- …..

- **Un indicateur n’est pas qu’une statistique**
  - *Élément d’aide à la décision par rapport à une question politique importante*
- **Critères de qualité**
  - *Intégré dans un système cohérent d’indicateurs (croisements pour comprendre les processus)*
  - *Simple, facilement compréhensible, interprétable*
  - *Robuste (valide sur une certaine durée)*
  - *Disponible (ou calculable à un coût raisonnable)*
  - *Basé sur des sources de qualité*

Amélioration des connaissances … Aide à la décision (politique)?

Rendre des comptes (gouvernance), éclairer le débat public

- Avant la décision : décrire l'existant : dispositifs, bénéficiaires, besoins?
- Après la décision : Suivi, Évaluation, …
- Prospective: besoins futurs en compétences

→ Un système d'indicateurs / descripteurs? Input, process, output, outcome

→ indicateur composite?

Co construire un cadre de référence partagé, des indicateurs, … dans le contexte européen

Financer des études, notamment qualitatives

Quelques chantiers pour construire un système d'indicateurs pertinent (premières pistes)

- un cadre de référence: formel, non formel, informel,…, cadre national de qualification, domaines de formation, …
- un mode de comptage des bénéficiaires (méthodologie commune)
- Idem pour Investissements financiers (particuliers, entreprises, pouvoirs publics, …)
- Au-delà des taux moyens… mettre en évidence les disparités
- L'offre / la demande (cfr alphabétisation)
- Décrire les parcours, comprendre les ruptures, le non engagement, ..
- Prendre la mesure des résultats de la formation: compétences acquises, titres obtenus, Définir insertion professionnelle, résultats sociaux (participation, bien être, …)
- Développer des indicateurs de qualité
- Anticipation des besoins
- ...

Sonecom
L'analyste du social

Séminaire : État des lieux des statistiques « Enseignement Emploi Formation »

<u>Exemple concret</u> : Enquête de suivi de l'insertion des demandeurs d'emploi
FSE Wallonie-Bruxelles (Sonecom-Girsef)

5 décembre 2008

Objectif de l'étude

Évaluation des mesures publiques relatives à l'insertion socioprofessionnelle programmées dans les Docup Objectif 1 et Objectif 3.

Intitulé des axes et mesures des DOCUP	Objectif 1	Objectif 3
Approche préventive du marché du travail	**Axe 5**	**Axe 1**
Amélioration de l'aptitude à l'emploi des jeunes et des travailleurs à l'emploi	Mesure 5.2.	Mesure 1.2. Mesure 1.3.
Offre d'un nouveau départ	Mesure 5.3.	Mesure 1.4.
Amélioration de la réinsertion professionnelle et l'inclusion sociale (approche curative)	**Axe 6**	**Axe 2**
Mesures actives de réinsertion professionnelle des chômeurs	Mesure 6.1.	Mesure 2.1.
Intégration des personnes discriminées	Mesure 6.2.	Mesure 2.2.

***Enquête quantitative longitudinale* auprès de 1000 demandeurs d'emploi ayant suivi, au cours de l'année civile 2005, une action de formation cofinancée par le FSE.**

Méthodologie et échantillon

- Échantillon stratifié (objectif 1 & 3) et raisonné (nb suffisant dans chacune des mesures)
- Population de référence : demandeurs d'emploi ayant suivi une formation financée par le FSE en 2005 et ayant terminé cette formation avant la fin du mois de décembre 2005.
- Tirage aléatoire des stagiaires sur base de listes fournies par les opérateurs de formation au FSE
- Liste de base et liste de réserve



Questions posées

- Les publics effectivement soumis aux actions cofinancées par le Fonds Social Européen :
  - **âge,**
  - **genre**
  - **niveau d'études,**
  - **statut à l'entrée,**
  - **nationalité,**
  - **situation sociale, etc ;**
- Les formations dispensées par les différents opérateurs (durée des formations, domaine de formation, présence éventuelle d'un stage, etc.) ;
- Les parcours professionnels des stagiaires au cours des trois années précédant la formation cofinancée par le FSE.
- La perception subjective des stagiaires des actions cofinancées (appréciation de la formation, du contenu de celle-ci, apports personnels et professionnels, etc.) ;
- Le taux de placement des stagiaires à 1, 6, 12, 18 et 24 mois, et type d'emploi ;
- Le parcours professionnel du stagiaire après l'action cofinancée (succession des périodes de chômage et d'emploi, succession de différents types d'emploi, effets des actions sur le parcours, etc.). Dans les cas de mise à l'emploi, l'enquête renseignera les types de contrats ou statuts occupés.



Planning de travail

- Mise en place des outils, méthodologie : 4 mois
- Récolte des données : 6 mois
- Analyses et rapport : 8 mois

- La mission a démarré en octobre 2007
- Elle est actuellement encore en cours – clôture de la récolte prévue mi-janvier





L'obtention des coordonnées :

Le parcours du chercheur combattant

Étapes successives

- Réception des listings des stagiaires ayant suivi une formation cofinancée par le FSE en 2005 - fin du mois de mars 2008
- Assemblage, vérification, contrôle d'exhaustivité
- Base de données finalement non exhaustive
- Tirage aléatoire de 5000 stagiaires
- Dans ce tirage, seules 10 % de coordonnées complètes (adresses)
- Retour vers les opérateurs à partir de mi-avril



Étapes successives

- Réception au compte goutte des coordonnées des différents opérateurs (167 fichiers) sous différentes formes (texte, xls, mail) – manque d'uniformisation
- Mi-mai : un tiers de coordonnées disponibles pour réaliser l'enquête
- Fin juin : ensemble des coordonnées sauf 1 opérateur important – nouvelle demande – problème lié au respect de la vie privée



Au final : Base de sondage

- Le fichier global concerne 6990 personnes
- 5317 personnes sont renseignées avec une adresse
- 4856 personnes sont renseignées avec une adresse et ont suivi une formation se terminant avant le 1er janvier 2006
- Et parmi celles-ci, 277 doublons ont pu être identifiés
- 4579 coordonnées sont donc utilisables pour la réalisation de l'étude.



Contraintes rencontrées lors de la constitution de cette base de sondage

- Procédures complexes et longues
- Respect de la vie privée
- Manque d'uniformisation
- Multiplicité des opérateurs
- Non exhaustivité de la population de référence
- Décalage dans le temps – base en général périmée

- Mais en général, bonne collaboration avec les opérateurs coopérants



Qualité intrinsèque de la base de sondage

- Adresses incomplètes: manque numéro dans la rue
- Adresses inexistantes (la rue ou le n° dans la rue sont inconnus)
- L'individu renseigné n'a pas suivi de formation cette année-là
- L'individu renseigné n'a pas suivi de formation du tout – pas le statut de demandeur d'emploi à l'époque (étudiant, travailleur ou même pensionné) - travaillait dans le centre en question (cas du Directeur de centre)
- L'individu a été refusé à la formation (tests à l'entrée)
- Mélange dans les informations (bon nom mais mauvais prénom)



Problèmes généraux de gestion

- Déménagements, changements de numéro de téléphone, kots
- Publics difficilement atteignables : prisonniers, personnes vivant en institution
- Départ à l'étranger, décès
- Rendez-vous non honorés, …



Conclusion

Si l'on veut évaluer des politiques publiques, il faut :

- Une réflexion globale pour l'ensemble du champ de la formation
- Donner les moyens aux opérateurs pour
- Mettre en place des cadastres standardisés qui pourront servir à la recherche et aux opérateurs du champ



Formation continue :

De la fixation à l'évaluation des objectifs interprofessionnels

Marie Monville

Conseil Central de l'économie

Des objectifs globaux négociés par les partenaires sociaux

- 0,10% des salaires bruts en faveur de l'emploi et de la formation continue des groupes à risques (1992)
- 1,9% de la masse salariale en faveur de la formation continue des travailleurs (1998)
- Atteindre un taux de participation de 50% d'ici 2010 (2003)
- Indicateur structurel Lisbonne : 12,5% (2000)

Une vision socio-économique globale portée par les partenaires sociaux

- Maintien et renforcement de l'avantage technologique pour que les salaires ne deviennent pas la seule variable d'ajustement
  - Innovation
  - Formation continue
  - Amélioration du fonctionnement du marché du travail

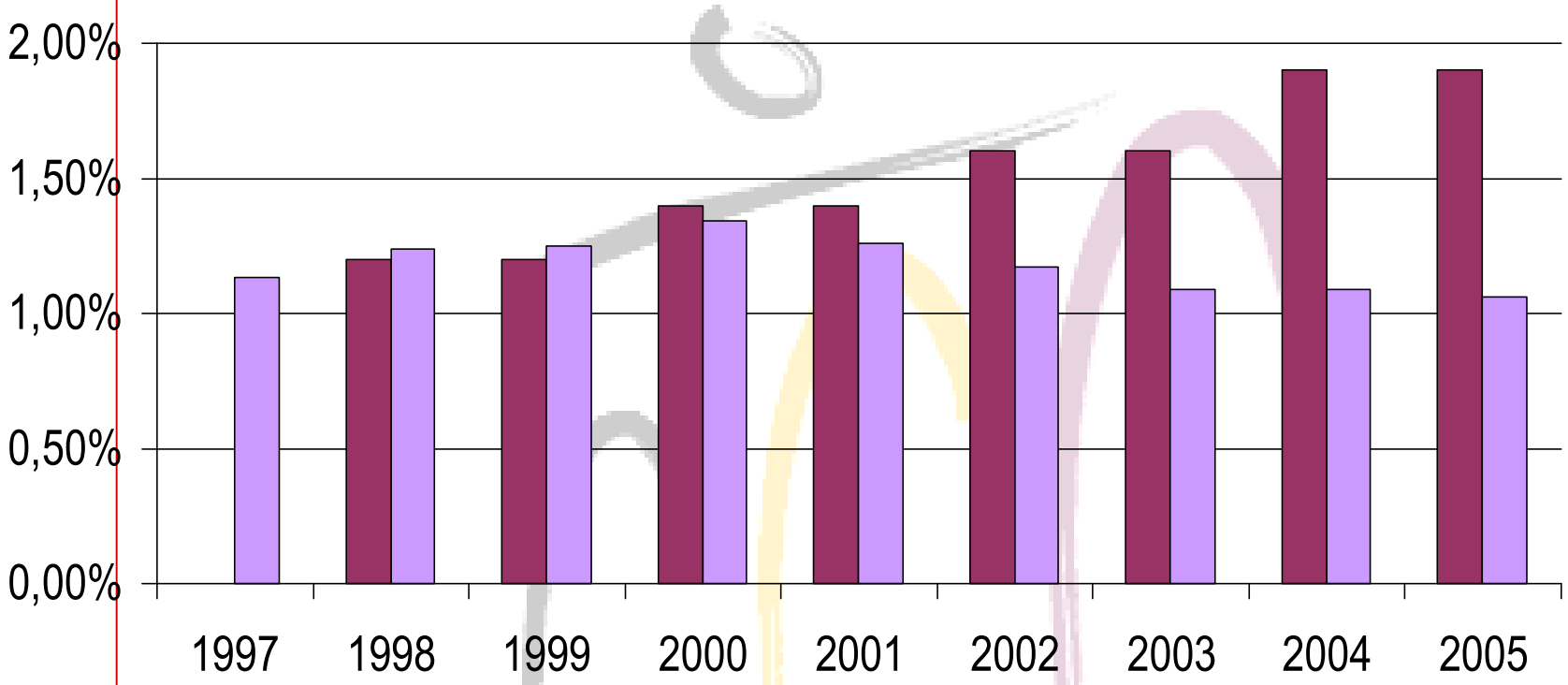
Évaluation annuelle

- Bilan social (annuel)
- Enquête CVTS (tous les 5 ans)
- Enquête sur les forces de travail (annuel)
  - Tableau de bord des interlocuteurs sociaux
- Conventions collectives de travail
- Rapports sectoriels sur l'affectation des moyens consacrés en faveur de l'emploi et de la formation des groupes à risques

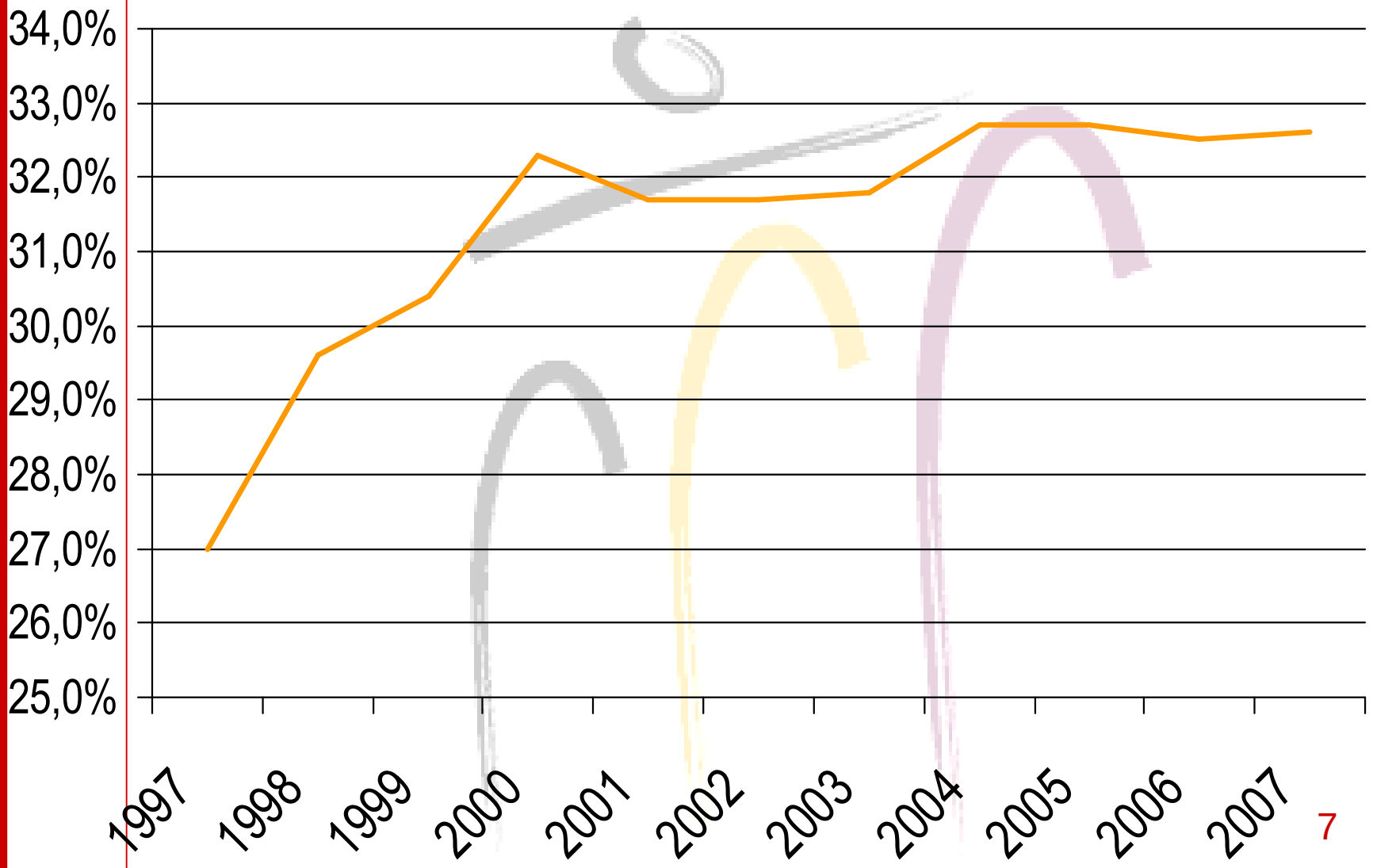
Investissement financier



Indicateur financier : ensemble de l'économie



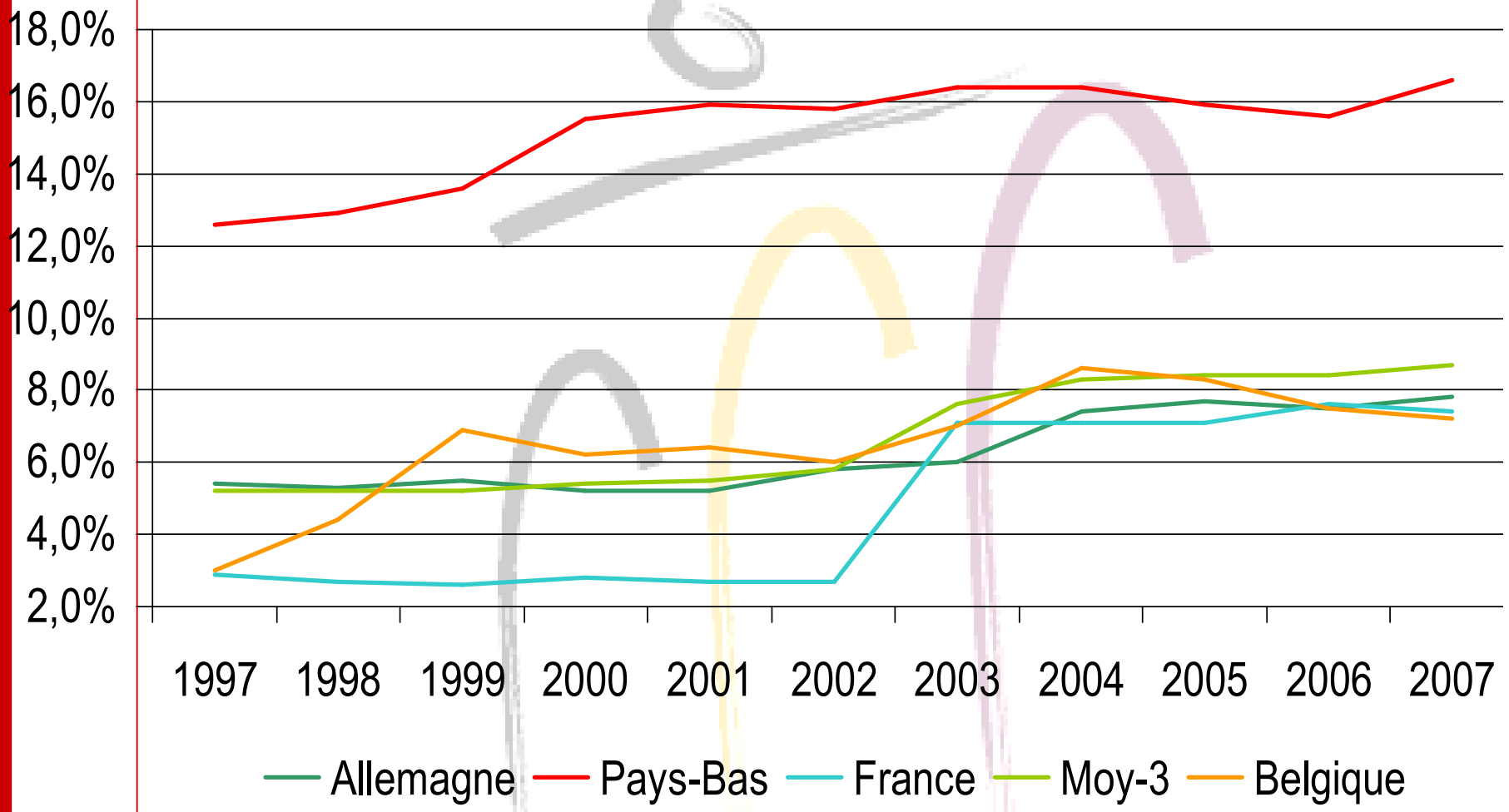
Taux de participation



Cotisations groupes à risques

- Dépouillement des CCT
  - 77% versent 0,10%
  - 19,5% versent entre 0,15 et 0,20%
  - 3,5% versent plus de 0,20%
- Évaluation des montants versés
  - 104,5 millions d'euros
    - 99,5 millions pour des actions destinées au groupes à risque
    - 5 millions d'euros destinés à la gestion globale de l'ONSS

Objectif européen



Conclusion de l'évaluation : bilan social

- Faiblesses du bilan social
  - Formation continue formelle
  - Toutes les entreprises ne remplissent pas le volet formation du bilan social
  - Les entreprises n'y inscrivent pas leurs cotisations (CEP, groupes à risque, fonds de formation…..
  - Différence entre les résultats de l'enquête CVTS et du bilan social

Conclusion de l'évaluation : Responsabilisation des secteurs

- Appel aux secteurs dans les accords interprofessionnels depuis 2000
  - Stratégies sectorielles
- Mécanisme de sanctions dans le Pacte de solidarité entre les générations
  - Nouveau bilan social

Stratégies sectorielles

- Rapports cotisations groupes à risques
- Rapports efforts sectoriels
- Rapport du CCE
  - Structures sectorielles prestataires de services
  - Synergies et partenariats public/privé
- 150 mesures pour l'emploi

Le nouveau bilan social

- Volet pour la formation moins formelle et informelle
  - Coûts nets, nombre de travailleurs et d'heures
- Ventilation de la rubrique des coûts
  - Coûts bruts
  - Cotisations
  - Subsides
  - Coûts nets

Isabelle Sirdey Bruxelles Formation
Séminaire IWEPS-CCFEE
5/12/08

Quels sont les problèmes statistiques relevés par Bruxelles Formation en interne mais également dans ses échanges avec ses partenaires ?

Cette présentation a pour objectif de **mettre en évidence ce qui existe chez Bruxelles Formation** (car c'est une information qui nous intéresse également de la part des autres partenaires emploi, enseignement, mais aussi formation) et de **mettre en évidence nos besoins, satisfaits et insatisfaits en fonction des missions de notre service et de notre Institut.**

1. Bruxelles Formation et ses bases de données

La base de données principale de Bruxelles Formation a été mise en place à des fins administratives, dans le but de verser les indemnités stagiaires aux personnes en formation chez nous ou chez nos partenaires. Nous disposons donc d'un outil de gestion, utilisé notamment à des fins statistiques, mais qui n'a pas été conçu en ce sens.
Résultats : information très riche, très complète sur le plan des données administratives (avec ses limites) et très flexible.
Les informations disponibles permettent entre-autres d'obtenir des informations de prestations horaires réelles, de profil des personnes en formation, de recoupement de parcours, distinction des doublons, etc… Bref, c'est un outil qui répond à la plupart des besoins de Bruxelles Formation.

Bruxelles Formation dispose également d'une base de données concernant la gestion des demandes de formation (gestion des demandes et orientation vers une entrée en formation dans les meilleurs délais), uniquement pour nos centres (donc hors partenaires).
Il nous est donc possible d'établir des indicateurs portant sur les demandes de formation : délais d'entrée en formation, pourcentage de demandes aboutissant, profil des demandeurs, etc.….

Ces deux outils sont alimentés également dans le cadre des échanges d'informations avec ACTIRIS (RPE), **ce qui rend unique la source d'information et homogénéise les informations entre ces deux opérateurs**

Nous disposons donc pour ces deux phases (demandes de formation et prestations d'heures de formation) **d'outils statistiques permettant de les gérer au mieux et d'élaborer des indicateurs utiles pour notre pilotage.**

Ces deux ensembles d'informations ne sont statistiquement pas complets à certains niveaux. En voici un exemple. Comme expliqué auparavant, ces bases de données sont alimentées en partie via les échanges de données avec Actiris. Actiris a une façon de relever l'information sur le niveau d'études assez stricte qui est différente de ce que « pratiquait » Bruxelles Formation (information sur le niveau d'études relevée d'une façon plus large : prise en compte des diplômes non reconnus, etc). Depuis la mise en place des échanges, nous

observons une perte d'information sur le niveau d'études de nos stagiaires (on le voit dans les chiffres de profil publiés notamment chaque année dans le rapport annuel).

Autre exemple : dans nos propres bases de données, donc indépendamment de tout échange de données avec nos partenaires, nous relevons un problème récurrent et préoccupant qui a trait à la nationalité d'origine de nos stagiaires. Nous disposons de l'information relative à la nationalité reprise sur la carte d'identité, mais cette information, comme mentionné par une intervenante dans la matinée, est un « critère qui ne tient plus la route ». Il nous serait pourtant nécessaire de disposer de cette information sur l'origine pour, par exemple, mettre en évidence les phénomènes de discrimination auxquels pourraient être exposés nos stagiaires. Ce n'est pas possible avec notre base de données.

Donc, malgré quelques réserves exprimées en partie ci-dessus, nous disposons d'une base de données très complète. Parallèlement à cela, certains volets du parcours d'insertion du stagiaire manquent. Le Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation a pour but de développer ces volets, notamment :

- **Que se passe t-il avant la demande de formation ?** Nous disposons d'informations sur les personnes demandant des formations, sur les personnes prestant des heures de formation (donc sous contrat de formation). Mais nous ne disposons pas d'information sur ce qui précède la demande de formation, ce qui permettrait par exemple de savoir qui se présente à Bruxelles Formation Carrefour formation. Bruxelles Formation a besoin de cette information pour différentes raisons : le public fréquentant Carrefour formation est-il semblable au public des demandeurs d'emploi bruxellois ? Observe-t-on une évolution du profil du public au cours des différentes étapes du « parcours » au sein de Bruxelles Formation (demandes de formation et prestations d'heures de formation) ? Bruxelles Formation a donc mis en place et sous-traite une étude sur **le profil du public fréquentant Bruxelles Formation Carrefour.** D'autres dimensions complémentaires ont été intégrées à cette étude comme des variables plus qualitatives portant sur le profil socio-économique des visiteurs de Carrefour, ou encore, dans la mesure du possible, pour aborder l'existence d'un projet professionnel chez ces personnes.

- Autre question qui se pose : que deviennent nos anciens stagiaires ? L'étude Ulysse a pour but d'expliquer le lien entre la formation (qualifiante) et la situation d'emploi ou non pendant la période de un an qui suit la fin de formation. Ulysse est une enquête qui concerne environ mille anciens stagiaires par an. La cinquième enquête est en préparation. Ulysse représente un autre intérêt pour nos formateurs, qui souhaitent une information à un niveau plus détaillé, qui est celui du produit de formation. Ce n'est statistiquement pas toujours possible avec le faible taille de certains échantillons. Cependant, l'accumulation de données permise par ces quatre (bientôt cinq) enquêtes va nous permettre dorénavant de travailler davantage par produit. Le produit final est donc une analyse du lien entre la formation et l'insertion socioprofessionnelle, **mais également la création et l'alimentation d'une base de données reprenant pour le moment environ 4000 individus.**
  Dans le cadre des échanges de données avec Actiris, nous disposons d'informations sur le placement de nos anciens stagiaires (via le flux DIMONA). Cette information n'est pas complète et l'exploitation en est difficile. Nous disposons donc d'une nouvelle source d'information mais nous constatons des difficultés à maintenir et à

alimenter ces bases de données qui deviennent de plus en plus complètes, donc de plus en plus « lourdes ». Le Service Etudes et Statistiques doit maintenant s'atteler à exploiter au mieux cette nouvelle information disponible. (Ce travail a avant cela été tenté via l'analyse de données que nous obtenions de la Banque Carrefour de l'ONSS. Des informations datées, groupées, et donc non personnalisées, nous sont parvenues pour compléter l'analyse Ulysse. Ces données se sont avérées trop lourdes et trop compliquées – voire imprécises – pour être valablement utilisées dans ce cadre.)

- Autres exemples de ce que nous faisons mais qui reste difficile pour cause de codifications différentes : l'analyse des Fonctions Critiques et l'appropriation des résultats pour notre Institut. Cette analyse pose le problème du lien entre une profession et une formation, qui peut parfois être évident, mais pas toujours. Un autre exemple est la mise à jour de l'Etat des lieux de la Formation Professionnelle. L'option prise dans les conclusions de ce document est d'utiliser la codification du CEDEFOP. Cette codification commune permet de globaliser les données, autant que possible, mais ne donne plus de résultats aussi détaillés que ne l'étaient les données à l'origine, d'où une perte d'information.

- Enfin, une autre base de données va se constituer à partir du 1er janvier 2009, portant sur la satisfaction des usagers. Le but de cette nouvelle étude est que tous les stagiaires demandeurs d'emploi arrivant au terme de la formation puissent s'exprimer sur leur satisfaction vis à vis de la formation qu'ils ont suivie et, après analyse, d'en dégager des axes d'amélioration.

Autres études qui sont en projet à plus ou moins court terme :

- Quantifier et expliquer les motifs de ruptures et d'abandons en cours de formation. Bruxelles Formation est régulièrement interpellé sur ce sujet. C'est également une de nos préoccupations car lorsque l'on fait – et le stagiaire aussi ! - l'investissement de faire entrer une personne en formation, investissement non pas seulement en terme de coût mais en terme de place disponible en formation,on souhaite que celui-ci aille au bout de sa formation. L'Institut devra alors être attentif à la diffusion des données qui pourraient être collectées dans ce cadre et aux conséquences qui pourraient être liées à une mauvaise analyse de ces informations (conséquences pour les stagiaires, suspension des droits aux allocations de chômage, etc.)

- Analyse du profil de notre public au niveau psycho-socio-économique (raison : impression que le niveau et les conditions de vie des stagiaires se dégradent et qu'il faut peut-être mettre en place des mesures pour les aider).

- Dernier point plus transversal : quels sont les résultats de l'apprentissage ? Cette information est un outil de décision politique. Mais la construire nécessite encore une fois de saisir l'information **de façon unique entre les différents opérateurs de formation** à des fins statistiques, pour pouvoir établir des états des lieux, **mais également pour garantir la reconnaissance des acquis.**

Quel est l'intérêt pour nous de participer à ce type de séminaire ? Lorsque nous mettons en place une nouvelle enquête ou une nouvelle étude de ce type, nous regardons ce qui se fait par ailleurs. Cependant, tout n'est pas publié et donc tout n'est pas à notre disposition. L'intérêt

de ce séminaire est donc de visualiser les productions des autres organismes, mais également de rendre visibles nos propres productions, dans le but notamment d'échanger des expériences, des méthodologies, des références, etc.

Donc globalement, le Service Etudes et Statistiques existe depuis 1997, il s'est avant tout attaché à développer les statistiques de bases, directement utiles au pilotage de l'Institut.
Plus récemment, nous développons le volet études du service pour contrebalancer la portée réduite des données purement administratives.

2. Les données de Bruxelles Formation articulées avec celles de l'emploi et de l'enseignement.

Comme précisé plus haut, des échanges de données se font avec ACTIRIS et les opérateurs ISP via les RPE. C'est un gros chantier qui a été mis en œuvre **et qui a nécessité un travail important de mise en commun des codifications et de la façon de relever l'information.** C'est une grande avancée, mais cela implique parfois une détérioration de quelques informations dont nous disposions par ailleurs (essentiellement le niveau d'études). Comment améliorer les choses de ce côté là ?

Pour rappel, une des études menées par le service dans le cadre des missions de l'Institut est l'étude Ulysse. Mais nous avons besoin de données de cadrage pour mieux appréhender les résultats de cette étude. L'idéal, pour isoler l'effet formation, serait de travailler avec un groupe test n'ayant pas suivi de formation. Il faudrait donc développer cette articulation entre Bruxelles Formation et l'Observatoire pour répondre à certaines questions de ce type laissées en suspens par l'étude.

Une autre mission du service : développer des dossiers sectoriels (photographie d'un secteur) et d'opportunité (opportunité de mettre en place/maintenir/réorienter un produit de formation). Il ne s'agit pas de refaire ce qui se fait , ou devrait être fait, par ailleurs, mais de centraliser, d'exploiter et d'adapter ces informations aux besoins de Bruxelles Formation. De tels dossiers demandent notamment de faire l'analyse de la situation de l'emploi dans un secteur et, si possible, pour Bruxelles et son hinterland. **Or on se heurte ici à des logiques sectorielles, qui ne s'adaptent pas souvent à la logique régionale.** Autre question posée lors de la rédaction de tels dossiers : **comment appréhender la réserve de main d'œuvre qualifiée ?** Répondre à cette question nécessite, entre autres, de passer par l'analyse des données de l'enseignement. Pour cela, nous disposons d'Etnic. Mais cet outil de recherche est difficile à utiliser. Exemple : comment connaître le nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme en maçonnerie ?

Autre problème qui préoccupe l'Institut: comment sont comptabilisées les prestations de l'enseignement ? Celles-ci sont répertoriées sur base des inscriptions et non des présences : il est donc difficile d'appréhender l'offre réelle de formation (on y reviendra par la suite : ici on emploi à tort le terme d'offre alors qu'il s'agit de réalisé). Bruxelles Formation a besoin de cette information pour mieux comprendre les taux de remplissage de nos formations, pour ne pas mettre en place une formation qui serait déjà prise en charge par un autre réseau, etc. Il est très difficile par exemple d'avoir une information sur la population scolaire au niveau régional ou national. Pour remédier à ces difficultés d'utilisation d'un outil à disposition du public, il est nécessaire de favoriser les échanges de données non publiées entre les opérateurs. Dernier

problème : Etnic permet une meilleure connaissance des actions de l'enseignement. Il n'est pas parfait dans l'utilisation que nous souhaiterions en faire, ce qui est normal puisque ce n'est pas dans cet objectif que cet outil a été conçu. Mais ces partages d'informations seraient facilités par des codifications communes et des façons identiques de saisir les informations.

Dernier exemple des difficultés rencontrées lors de l'utilisation de données et du partage d'information avec d'autres organismes : expérience de l'Etat des Lieux de la Formation Professionnelle. Cette étude fait l'état des lieux du réalisé, soit de ce qui a été presté au cours d'une année donnée. Il reste difficile, voire impossible, d'appréhender **l'offre de formation en région bruxelloise.** DORIFOR existe mais n'est pas exploitable pour en tirer une information globale sur l'offre de formation, soit un nombre de places disponibles par an (ce n'est pas dans ce but qu'il a été conçu). Pourtant, cela représenterait un outil décisionnel et de pilotage important !

Il semble donc que les problèmes mentionnés relèvent essentiellement de deux ordres :

- **Dans quel but la base de données a-t-elle été constituée ?** Comment concilier l'objectif principal de l'organisme lors de la constitution de la base de données et les échanges de données avec les partenaires ?
- Qui dit échange de données dit, dans l'idéal, **façon unique de relever l'information, codifications identiques, ou au moins tables de correspondances, etc.…**

En conclusion, ce type de séminaire est très important pour nos différents services de production de données et d'analyses. Nous avons beaucoup d'intérêt à entendre ce qui se fait par ailleurs, en dépassant le cadre de ce qui est publié, et il est nécessaire de créer des contacts ou de développer des contacts existants entre les différents services d'études.